

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 6 mars 2023.

PRESENTS :

BENOIT Jean-François, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à JEGU Josianne,
- FORTIN Céline donne pouvoir à HERCOUËT Philippe,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- L'HEVEDER Jérôme donne pouvoir BOUZID Nathalie,
- MEGRET Yves donne pouvoir à GOASTER Samy,
- MERIAN Caroline donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène, BERNU Sylvain

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie PECHA

Délibération n°2023-008

Membres en exercice : 35 – Présents : 27 - Absents : 8 – Pouvoirs : 6

AFFAIRES GENERALES

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL

L'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2022-029 du 25 avril 2022, relative aux délégations octroyées au Maire par le Conseil municipal,

Après information,

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire :

- **Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme relative à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux :**
 - Décision Direction Gestion du Patrimoine n°2023-004 du 20 janvier 2023 portant sur une demande de déclaration préalable dans le cadre du projet de réfection de la couverture du gymnase de l'école primaire Mathurin Méheut au 12 rue Notre Dame - 22400 Lamballe-Armor

- Décision Direction Gestion du Patrimoine n°2023-005 du 20 janvier 2023 portant sur une demande de permis de démolir dans le cadre du projet de démolition pour raison de sécurité des appentis situés 7 place Saint Barthélémy à Lamballe-Armor
- Décision Direction Gestion du Patrimoine n°2023-007 du 27 février 2023 portant sur une demande de déclaration de travaux et d'autorisation de travaux dans le cadre du projet de réaménagement intérieur du local des syndicats, après démolition des toilettes publiques, 19 rue du Jeu de Paume à Lamballe-Armor
- Décision Direction Aménagement n°2023-008 du 27 février 2023 portant sur une demande Permis d'Aménager Place Saint Barthélémy à Lamballe-Armor dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de stationnement enherbée de 14 place sur la Place Saint Barthélémy
- **Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget :**
 - Décision Commande Publique n°2023-006 du 15 février 2023 portant sur la constitution d'un groupement de commandes avec Lamballe Terre & Mer et le CIAS de Lamballe Terre & Mer pour la passation d'un marché public de fourniture de cartes accréditives pour l'approvisionnement en carburants et prestations annexes en stations-services

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **21 MAR. 2023**

Philippe HERCOUET
Maire de Lamballe-Armor



(Handwritten signature in blue ink)

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 21 MAR. 2023

de la publication le 21 MAR. 2023

*Pour le Maire,
Per délégalion,*
(Handwritten signature)
Directrice Générale Adjointe des Services
Anne-Claire GUILLET